

ANALYSE DES BARRIERES

BARRIERES DE PREVENTION		Contribution relative
Prise en compte des antécédents médicaux récents de la patiente lors de la première consultation, et notamment de la tolérance des traitements en cours	-OUI, pour le traitement hormonal thyroïdien - NON pour le traitement diurétique (absence de dosage de la kaliémie)	Importante
Surveillance biologique régulière du traitement diurétique	-NON Poursuite du traitement diurétique sans ionogramme sanguin pendant 2 mois	Majeure
Diagnostic évoqué en accord avec la symptomatologie de la patiente	- NON La patiente se plaignait d'asthénie et d'impotence musculaire et non d'arthralgies	Importante
Hospitalisation de la patiente en raison de l'aggravation de son état et de l'absence d'explication à ses symptômes	-NON	Majeure
BARRIERES DE RECUPERATION		
Hospitalisation prescrite par le médecin de garde appelé par les proches de la patiente	-OUI,	
BARRIERE D'ATTENUATION		
Recharge potassique conforme aux recommandations en cours (voir Commentaires en fin d'observation)	Recharge potassique par administration d'une solution non diluée de KCl, entraînant un arrêt cardiaque dès le début de la perfusion (voir Commentaires en fin d'observation)	Décès ultérieur des suites de l'anoxie cérébrale provoquée par l'arrêt cardiaque

ANALYSE DE CAUSES

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défauts de compétence technique (Compétence pure)	-Contrôle insuffisant des antécédents médicaux récents de la patiente	Importante
	- Absence de surveillance biologique du traitement diurétique prescrit chez la patiente	Majeure
	- Diagnostic clinique non conforme à la symptomatologie de la patiente	Importante
	-Absence de recours à une hospitalisation en cas d'évolution rapide non maîtrisée de l'état de la patiente	Majeure
Défauts de compétences non techniques (Compétence dans la gestion des tempos et des aspects non médicaux)	- Patiente peu ou pas informée des risques du traitement diurétique qui lui avait été prescrit et des moyens de les éviter	Importante
	-Absence de dossier d'informations donné par le médecin traitant à la patiente pour le médecin de famille de son fils	Importante
	-Absence de contact pris par le médecin de famille avec le médecin traitant de la patiente	Importante

ANALYSE DETAILLEE

Détail des défauts de compétences non techniques	La procédure d'analyse en tempos peut se retrouver dans le guide d'analyse des incidents accessible sur le site Prévention Médicale.	
Tempo de la maladie (éléments liés à l'évolution non standard de la pathologie)	- Complication très fréquente des traitements diurétiques, faciles à dépister par la pratique régulière d'ionogrammes sanguins	
Tempo du patient (éléments liés aux décisions du patient)	A priori, patiente peu ou pas informée des risques du traitement diurétique qui lui avait été prescrit et des moyens de les éviter	Importante
Tempo du cabinet (éléments liés à l'organisation du travail au cabinet)	Non connu	
Tempo du système médical (éléments liés aux temps nécessaires pour obtenir les articulations nécessaires avec les autres professionnels de santé)	-Absence de dossier donné à la patiente par son médecin traitant concernant notamment les traitements prescrits, leur indication, leur tolérance et la surveillance nécessaire -Absence de contact pris par le médecin de famille avec le médecin traitant de la patiente pour s'informer sur les traitements prescrits à la patiente, leurs indications et leurs tolérances	Importante